

Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation

*Education and training pathways and transition to work among young people
from immigrant families seen from the angle of guidance*

Ausbildungs- und Eingliederungsweg junger Menschen mit

Migrationshintergrund im Spiegel der Berufsberatung

*Itinerario de formación y de inserción de los jóvenes de origen inmigrante según
la orientación*

Yaël Brinbaum et Christine Guégnard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/3603>

DOI : 10.4000/formationemploi.3603

ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2012

Pagination : 61-82

ISSN : 0759-6340

Référence électronique

Yaël Brinbaum et Christine Guégnard, « Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation », *Formation emploi* [En ligne], 118 | avril-juin 2012, mis en ligne le 18 juillet 2012, consulté le 30 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/3603> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.3603>

Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation

Yaël BRINBAUM

Sociologue, chercheuse au Centre d'études de l'emploi, associée à l'Institut national d'études démographiques et à l'Institut de recherche sur l'éducation (CNRS, université de Bourgogne)

Christine GUÉGNARD

Chargée d'études à l'Institut de recherche sur l'éducation (CNRS, université de Bourgogne) pour le Centre associé au Céreq, Dijon

Résumé

■ Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation

Cet article appréhende l'influence des parcours d'études et du vécu de l'orientation sur l'entrée dans la vie active des filles et des garçons issus de l'immigration. Compte tenu de leurs origines sociales et migratoires et de leur scolarité antérieure, ils n'ont pas toujours le choix aux différents paliers d'orientation dans le secondaire d'abord, dans le supérieur ensuite. Après le collège, ils subissent plus souvent une orientation vers les filières professionnelles. De nombreux bacheliers entrent à l'université en dépit de leurs préférences pour les formations professionnelles supérieures. Plus marqués chez les jeunes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, ces désaccords vont avoir des répercussions sur l'obtention du diplôme et, par la suite, sur leur insertion professionnelle.

Mots clés : Insertion professionnelle • jeune • population d'origine étrangère • orientation scolaire et professionnelle • cheminement scolaire

Abstract

■ Education and training pathways and transition to work among young people from immigrant families seen from the angle of guidance

In this paper, we tackle the influence that education pathways and the experience of guidance have in the transition to work of boys and girls from immigrant families. Given their social and migratory background, as well as prior schooling, they do not always have a full range of options at the different stages of guidance provided first during secondary

education and, second, during higher education. At the end of lower secondary education, they are often pushed into taking vocational training and education programs. Many baccalaureate holders start university on courses that do not match their preferences for higher vocational courses. Mainly affecting young people from the Maghreb and Sub-Saharan Africa, such a conflict can have repercussions on obtaining a qualification and, subsequently, on finding employment.

Key words: Transition from school to work • young person • population of foreign origin • school guidance & vocational guidance • school paths

Journal of Economic Literature: J 24, J 15

Traduction : *Provence Traduction*

En France, les jeunes issus de l'immigration sont confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi. Certains groupes sont davantage touchés par le chômage, particulièrement les jeunes originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne. Ces écarts avec les Français d'origine s'expliquent en partie par les niveaux d'éducation atteints, fortement corrélés eux-mêmes aux origines sociales. L'une des interrogations toujours présente, en filigrane, dans les travaux menés sur leur insertion professionnelle, est donc de rechercher la source de ces obstacles : sont-ils liés à leur niveau d'éducation, au fonctionnement du marché du travail, ou encore à l'origine sociale et culturelle de leurs parents ? Le parcours de formation de ces jeunes est toutefois rarement pris en considération de façon détaillée, avec notamment la filière suivie et le type de baccalauréat obtenu. L'objet de cet article est d'analyser les liens entre les cursus de formation et l'entrée des jeunes dans la vie active ; pour ce faire, nous examinons les moments clés de l'orientation et le vécu des jeunes, afin de mieux expliquer ces trajectoires différenciées.

Du côté de l'école, l'élévation du niveau d'éducation est mise en lumière pour les secondes générations, soit les personnes nées en France de parents immigrés. Cependant, ces dernières rencontrent des difficultés scolaires spécifiques, du fait notamment de leur appartenance en majorité à des familles populaires, d'une moindre connaissance des rouages du système éducatif français associée à une moins bonne maîtrise de la langue française des familles immigrées, mais aussi d'une ségrégation urbaine et scolaire (Van Zanten, 2001 ; Oberti, 2005 ; Felouzis *et al.*, 2005). Pour autant, si les enfants d'immigrés réussissent globalement moins bien que les élèves nés de parents français, ce constat est inversé à milieu social comparable dans l'enseignement secondaire (Vallet, Caille, 1996 ; Brinbaum, Kieffer, 2009). De même, à résultats équivalents, les jeunes originaires du Maghreb, d'Afrique noire et de Turquie sont davantage orientés vers une seconde indifférenciée (Felouzis, 2005) et plus de la moitié des élèves d'origine portugaise et maghrébine obtiennent le baccalauréat (Brinbaum, Kieffer, 2009).

Les bacheliers sont certes plus nombreux aujourd'hui ; toutefois, les types de baccalauréat restent marqués par de fortes disparités selon l'origine sociale et sont « *très fortement hiérarchisés selon leur prestige, selon les chances sociales et professionnelles qu'ils procurent* » (Prost, 1986), la voie générale étant au sommet de la hiérarchie. Avec la démocratisation, les inégalités sociales se déplacent vers le type de diplôme préparé (Merle, 2002 ; Duru-Bellat, Kieffer, 2008). Elles sont de plus grande ampleur que celles liées à l'origine migratoire. Néanmoins, les jeunes originaires du Maghreb obtiennent moins souvent un baccalauréat général que ceux d'origine portugaise et deux fois moins que les Français d'origine ; en revanche, les premiers sont davantage bacheliers technologiques, conséquence de leurs performances scolaires, de leurs aspirations élevées, de leur persévérance à se maintenir dans les filières académiques (Brinbaum, Kieffer, 2009). Une différenciation des parcours apparaît selon l'origine et le genre : les filles issues de l'immigration se saisissent des opportunités offertes par l'expansion scolaire ; dans l'ensemble, elles suivent des études plus longues que leurs homologues masculins.

Plusieurs auteurs attribuent la « réussite » des jeunes issus de l'immigration au niveau élevé d'aspirations des familles qui s'inscrit dans la trajectoire même de la migration, dans un projet de mobilité sociale (Zéroulou, 1988 ; Vallet, Caille, 1996 ; Beaud, Pialoux, 1999), ou une chance d'émancipation pour la population féminine (Hassini, 1997). Ces aspirations sont différenciées (Brinbaum, 1999) : les familles originaires du Portugal valorisent les études professionnelles, alors que celles du Maghreb aspirent aux études longues et générales. Les projets de formation des jeunes sont ambitieux, quelles que soient l'origine et la filière suivie dans le secondaire : à milieu social identique, 86 % des lycéens d'origine portugaise et maghrébine envisagent des études supérieures, pour 77 % des élèves français (Brinbaum et Kieffer, 2005). Un certain nombre, en particulier des jeunes d'origine maghrébine, expriment un sentiment d'injustice à l'égard de leur orientation (*ibidem*) ; cela fait écho aux frustrations et sentiments de discrimination à l'école (Beaud, 2002 ; Zirotti, 2006). Ce vécu peut avoir un impact sur les trajectoires professionnelles.

Du côté de l'entrée dans la vie active, les recherches convergent sur l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration. Ainsi, des taux de chômage très élevés sont observés chez les jeunes originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, encore plus vulnérables en temps de crise, en comparaison des jeunes d'origine portugaise et française (Brinbaum, Werquin, 2004 ; Silberman, Fournier, 2006 ; Meurs, Pailhé, 2008 ; Joseph, Lopez, Ryk, 2008). De plus, les diplômés du supérieur ne leur garantissent pas un égal accès au marché du travail (Frickey, Primon, 2002). De surcroît, les filles d'origine maghrébine sont davantage exposées aux risques de chômage et d'inactivité, cumulant les inégalités sociales, d'origine et de genre. Ainsi, Brinbaum et Werquin (2004) signalent des parcours semés d'embûches renforcés pour les sortantes sans le baccalauréat. Frickey et Primon (2006) identifient une « *double pénalisation des non-diplômées du supérieur* ». Et plus récemment, Meurs et Pailhé (2010) soulignent la « *double vulnérabilité* » des diplômées sur le marché du travail.

Les études sur les descendants d'immigrés se sont multipliées ces dernières années. Cependant, les données appariant leurs cursus de formation du secondaire au supérieur et leurs trajectoires sur le marché du travail sont encore peu nombreuses, voire introuvables en regard d'une orientation subie ou choisie. Or, le parcours des élèves résulte d'un processus d'orientation et de moments clés avec des choix, des bifurcations, des opportunités et des contraintes, dans un cadre institutionnel précis qui met en place les grands mécanismes de régulation des flux d'élèves basés sur les performances scolaires. Dans ce processus, le rôle des conseils de classe des collèges et des lycées est décisif. Au vu des résultats scolaires, ils approuvent ou contestent les demandes des jeunes et des familles, différenciées selon leur niveau économique et culturel (Duru-Bellat, Mingat, 1993 ; Duru-Bellat *et alii*, 1997 ; Roux, Davailon, 2001). En fait, l'orientation contribue à l'accroissement des inégalités sociales (Duru-Bellat, 2002).

Les jeunes issus de l'immigration connaissent des parcours diversifiés en fonction de leurs origines sociales et culturelles, avec des orientations plus ou moins en accord avec leurs aspirations. De quelle manière une orientation choisie ou contrariée va-t-elle influencer leurs succès scolaire et universitaire, puis leur entrée dans la vie active ? L'hypothèse principale à tester est la suivante : une prise en compte plus fine des parcours de formation des jeunes et de leur expérience scolaire, à travers le rapport à l'orientation, peut contribuer à mieux expliquer les écarts d'accès à l'emploi selon l'origine, et en conséquence réduire la part de la discrimination au sens statistique¹. Dans cette perspective, des données longitudinales sont nécessaires. Pour la première fois, l'enquête Céreq 2007, menée auprès de la génération 2004, permet de reconstituer les cursus scolaires des sortants du système éducatif, avec leurs choix d'études en fin de troisième et de terminale (**encadré 1**).

Au niveau de l'enseignement secondaire, il existe des paliers particulièrement importants qui contraignent les élèves et leurs familles à effectuer des choix d'études. L'orientation à l'issue du collège constitue le cœur de la première partie de l'article, illustrée par les décalages entre les vœux et les affectations réelles des élèves. Elle se prolonge par une analyse des tensions entre les candidatures et les inscriptions des bacheliers dans l'enseignement supérieur. Ces deux parties mettent aussi l'accent sur la manière dont les orientations contraintes influencent l'obtention du diplôme. Les processus d'orientation et de sélection présents à toutes les étapes de la scolarité participent à la genèse et à la différenciation des parcours d'études, présentés dans la troisième partie. Par la suite, ces discordances vont avoir des répercussions sur le marché du travail, entraînant une vulnérabilité accrue chez les jeunes d'origine maghrébine et d'Afrique subsaharienne.

1. D'un point de vue statistique, la discrimination à l'embauche peut être appréhendée par le résidu discriminatoire. On considère alors que la part inexpliquée dans le modèle explicatif de la probabilité d'être au chômage renvoie à de la discrimination, en faisant l'hypothèse que le modèle est bien spécifié et que les variables explicatives décrivent l'ensemble des facteurs objectifs expliquant le chômage. Cette discrimination statistique peut diminuer en introduisant dans l'analyse des facteurs qui contribuent à mieux expliquer les écarts entre individus.

Encadré 1 Les données

L'analyse est basée sur l'exploitation de l'enquête génération 2004, réalisée par le Céreq en 2007, auprès d'un échantillon national de 33 655 jeunes sortis du système éducatif de tous niveaux de formation, et représentatif des 750 000 sortants. Cette enquête renseigne sur la situation des jeunes trois ans après la fin de leur scolarité et fournit des données détaillées sur leurs parcours d'études et leurs trajectoires professionnelles. Sur l'ensemble de la population interrogée, 12 % des jeunes sont nés en France de parents immigrés. Des variables ont été construites avec le pays de naissance, la nationalité des parents et le lieu de naissance du jeune, afin de comparer les jeunes issus de l'immigration nés en France, dits de la « seconde génération », et les Français d'origine. Dans cette perspective, les jeunes nés à l'étranger ont été exclus de l'échantillon (1 513). Ont été distinguées les personnes dont les deux parents sont nés français en France ; celles dont les deux parents sont des immigrés du Portugal, du Maghreb, de la Turquie, d'Afrique subsaharienne, d'Asie ; celles issues de couple mixte (un parent immigré, l'autre né en France). Les origines des jeunes sont détaillées lorsque les effectifs le permettent.

L'orientation à la fin de la troisième constitue l'un des premiers temps de sélection des élèves dans le système éducatif. Dès ce premier palier, les jeunes issus de l'immigration vont suivre davantage des formations professionnelles que les élèves français d'origine. Après avoir présenté les grands traits de leurs possibilités d'études, nous mettrons en évidence les effets d'une orientation non conforme au vœu des jeunes sur le succès scolaire, la réussite au diplôme dans l'enseignement secondaire et supérieur et, par la suite, sur leur insertion dans la vie active.

1 | Premiers décalages entre vœux et orientations

Au terme du collège unique, les élèves ont deux alternatives de poursuite d'études : aller vers une seconde générale et technologique ou une seconde professionnelle. D'après l'enquête du Céreq, les deux tiers des jeunes ont été orientés vers une seconde indifférenciée, 28 % en lycée professionnel et 10 % en apprentissage. Les écarts sexués sont marqués, les filles accédant plus souvent à une seconde indifférenciée. Dans l'ensemble, les jeunes issus de l'immigration ont davantage suivi des formations professionnelles. Ceux d'origine portugaise ont connu les mêmes orientations que les jeunes français d'origine de milieu modeste : 53 % ont continué en seconde générale et technologique pour 42 % des jeunes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, et seulement le tiers d'origine turque, plus nombreux dans les filières professionnelles (**tableau 1**).

L'orientation vers la voie professionnelle répond à la demande des élèves dans 80 % des cas², avec toutefois des décalages importants selon le pays d'origine. Le désaccord est plus

2. La question posée aux jeunes orientés vers la filière professionnelle à l'issue de la troisième était la suivante : « cette orientation correspondait-elle à votre premier vœu ? ».

Tableau 1
Orientations en seconde générale, technologique ou professionnelle (en %)

Pays d'origine	2 nd e indifférenciée	2 nd e professionnelle		Orientation non conforme : vœux		
		Conforme	Non conforme	2 nd e générale	Autres spécialités	Apprentissage*
Portugal	53	35	12	3	6	2
Maghreb	43	34	23	8	10	4
Afrique sub.	41	32	27	6	15	4
Turquie	32	43	25	8	11	5
France	62	29	8	2	3	2
- ouvriers + employés	54	36	10	3	4	2

Source : Enquête Céreq 2007 auprès de la génération 2004, ensemble des sortants.

Lecture : On compare ici les orientations en 2nde professionnelle des jeunes issus de l'immigration et des jeunes français d'origine. Après la classe de 3^e, 53 % des jeunes, dont les deux parents sont Portugais, ont été orientés en seconde indifférenciée, 35 % en seconde professionnelle, ce qui correspond à leur premier vœu, et 12 % en seconde professionnelle, non conforme à leur demande ; parmi ces derniers, 3 % demandaient une seconde générale et technologique, 6 % une autre spécialité professionnelle, 2 % une formation par apprentissage, 1 % un autre vœu (arrêt école...).

(*) Parmi les orientations non conformes sont indiqués ici uniquement les principaux vœux, les autres réponses comme un « arrêt de l'école », un « CAP au lieu d'un BEP », « ne savait pas », ne sont pas reportées ici et représentent entre 1 à 2 %.

fort chez les jeunes originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie : le quart d'entre eux se trouvent dans une section qui ne correspond pas à leur vœu initial. Les discordances les plus marquées sont liées à l'affectation dans la spécialité professionnelle non conforme à leur projet (près de 12 % des jeunes), suivies du type de filière (souhait vers une seconde indifférenciée pour 8 %). Pour ces derniers, il s'agit de jeunes en situation d'échec scolaire dont l'orientation se fait par défaut, et qui souhaitaient continuer en lycée général et technologique.

Les jeunes d'origine maghrébine et turque se distinguent par des attentes plus fortes de poursuite d'études en seconde indifférenciée. Ces résultats corroborent l'étude menée sur le panel 1995, qui relève des aspirations scolaires ambitieuses des Maghrébins pour les filières longues et générales afin d'éviter les filières professionnelles courtes et les métiers auxquelles elles mènent (Brinbaum, Kieffer, 2005) ; alors que les Portugais et une part des Français de milieu ouvrier valorisent les filières professionnelles et leurs débouchés.

Ces décalages sont en partie liés à leur milieu social et à leur niveau scolaire plus faible. Cependant, les jeunes issus de l'immigration subissent deux fois plus une orientation contrariée, à caractéristiques scolaires et sociales équivalentes, les garçons plus que les filles, à l'exception des jeunes d'origine portugaise³ (tableau 2). Le retard scolaire majore nettement l'orientation contrainte dans les filières professionnelles. Il en est de même si le jeune

3. Une régression logistique a été réalisée sur la probabilité de connaître une orientation contrariée en fin de troisième, en contrôlant les caractéristiques individuelles, sociales, culturelles, l'âge et le lieu de résidence en sixième.

Tableau 2
Orientation contrariée et réussite aux diplômes

	Orientation contrariée	Diplômes professionnels	Diplômes du supérieur
Origine culturelle : France (Réf.)			
Portugal	ns	ns	ns
Maghreb	2.1	0.5	0.7
Afrique subsaharienne	2.7	0.3	
Turquie	2.1	0.4	
Autres	1.3*	0.7	0.8*
Mixtes	1.5	0.6	0.6
Hommes (Réf.)/Femmes	0.8	1.5	1.2
Professions parents : Ouvriers + Employés (Réf.)			
Ouvriers (1)	1.2	ns	ns
Professions intermédiaires	0.8	1.3	ns
Indépendants	0.7	1.3	1.3
Cadres	0.3	1.5	1.3
Activité Mère : En emploi (Réf.)			
Toujours inactive (au foyer)	1.2	0.9*	1.2
Ancienne active (inactivité+chômage)	1.3	0.7	ns
Âge en sixième : 11 ans et en avance (Réf.)			
En retard d'un an et +	2.3	0.6	
Autres (non réponse, pas de 6 ^{ème})	ns	0.1	
Résidence en sixième :			
Communes urbaines (Réf.)/rurales	ns	1.1*	
Autres (étranger. . .)	ns	ns	
Apprentissage (Réf.)/ Non apprentissage		0.9*	0.6
Spécialités de classe de sortie : Production (Réf.)			
Services		1.5	ns
Inconnues (non-réponse pour le 2e modèle)		2.5	
Générales (ex licence sciences humaines)			0.3
Orientation collège : Conforme 2 nd e générale et professionnelle (Réf.)			
Non conforme-2 nd e générale		ns	
Non conforme-spécialité		0,5	
Non conforme-apprentissage		0,3	
Non concerné (non réponse, pas de 2 nd e)		0,5	
Baccalauréat : Technologique (Réf.)			
Professionnel			0.2
Général			4.2
Autres diplômes			3.6
Mention au baccalauréat : Pas de mention (Réf.)			
Mention assez bien			2.7
Mention bien et très bien			4.5
Institutions : Université (Réf.)			
STS			1.9
IUT			1.4
Ecoles santé + social			6.2
Ecoles ingénieurs, commerce			2.0
Autres			ns
Orientation collège : Conforme (Réf.)			
Contrainte			0.7
Somers'D	0.38	0.38	0.57

Source : Enquête Céreq 2007 auprès de la génération 2004.

... Voir Lecture du tableau page suivante.

••• lecture du tableau suite

Les résultats sont présentés en *odds ratios* (rapports de chances) aux seuils de significativité de 10 % et 5 % ; * = significatif à 10 % ; ns = non significatif. Le Somers'D permet d'estimer le pouvoir explicatif du modèle (38 % pour le premier modèle).

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune originaire du Maghreb a deux fois plus de risques de connaître une orientation contrariée en fin de troisième (2,1) ; un jeune d'origine maghrébine a moins de chances (0,5) d'avoir un diplôme professionnel qu'un jeune français d'origine.

Dans le premier modèle de régression logistique, on cherche à connaître la probabilité pour un jeune de subir une orientation en fin de troisième en contrôlant les caractéristiques individuelles, sociales, culturelles, l'âge et le lieu de résidence en sixième.

Dans le deuxième modèle, la probabilité d'obtenir un diplôme pour les jeunes orientés en 2^{de} professionnelle a été estimée, qu'il s'agisse du CAP, du BEP, de la mention complémentaire, du baccalauréat professionnel ou du brevet professionnel ; il s'agit de connaître les impacts des orientations non conformes en fin de 3^{ème} sur la réussite, à caractéristiques individuelles, sociales et culturelles comparables.

Enfin, le troisième modèle estime la probabilité d'obtenir un diplôme du supérieur en isolant les effets de l'orientation contrariée et les caractéristiques du jeune : origines sociales et culturelles, sexe, baccalauréat obtenu et mention, filières et spécialités suivies.

(1) : Concernant la profession des parents, dans la mesure où les postes d'ouvriers et les employés dominent chez les immigrés, cinq catégories hiérarchisées ont été créées : deux parents ouvriers, un parent ouvrier et un employé ou deux parents employés, un ou deux parents en profession intermédiaire, un ou deux parents cadres.

Sigles : STS (section de technicien supérieur), IUT (institut universitaire de technologie).

est de milieu ouvrier⁴ ; alors qu'avoir des parents cadres ou techniciens réduit sensiblement cette probabilité. Dans un système très hiérarchisé, les jeunes sont inégaux face à la question de l'orientation ; en effet, les familles sont inégalement dotées en informations, et les contraintes de mobilité géographique limitent les choix liés à l'offre de formation, notamment pour les sections professionnelles. Les familles sont aussi confrontées à la ségrégation scolaire et urbaine (Van-Zanten, 2001 ; Felouzis *et al.*, 2005). Elles sont de fait captives de la carte scolaire, les places par spécialité étant limitées (Grelet, 2006).

De quelle manière cette orientation subie va influencer sur l'obtention d'un diplôme professionnel ? Pour répondre à cette question, une approche économétrique a été menée afin d'isoler les effets de l'orientation contrainte des origines sociales et culturelles, des caractéristiques individuelles (sexe, retard scolaire) dans l'explication de la réussite au diplôme professionnel (CAP, BEP, Baccalauréat professionnel ou brevet professionnel) (**tableau 2**). « Toutes choses égales par ailleurs », un jeune d'origine immigrée a moins de chances d'obtenir un diplôme professionnel qu'un élève français d'origine, et les chances sont encore réduites s'il a connu une orientation contrariée. En effet, les jeunes ont un risque plus élevé de sortie sans diplôme lorsqu'ils ont été orientés vers une spécialité non choisie ou lorsqu'ils souhaitaient une formation par apprentissage, par rapport à ceux inscrits en seconde générale et professionnelle conformément à leur vœu initial.

La réussite est plus importante pour la population féminine, pour les jeunes qui possèdent un fort capital social, dont les parents sont cadres, indépendants ou techniciens. L'exercice

4. Afin de prendre en compte le milieu social familial, une variable a été construite en associant la profession et la catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère avec pour point de départ la profession la plus élevée de l'un des deux parents à la date de la fin des études. Dans la mesure où les postes d'ouvriers et les employés dominent chez les immigrés, cinq catégories hiérarchisées ont été créées : deux parents ouvriers, un parent ouvrier et un employé ou deux parents employés, un ou deux parents en profession intermédiaire, un ou deux parents cadres... (Brinbaum, Guégnard, 2011). Ainsi, la moitié des jeunes originaires du Maghreb et de Turquie ont des parents ouvriers (seulement 11 % des Français d'origine), la moitié des jeunes originaires du Portugal ont des parents ouvriers et employés.

d'une profession par la mère apporte des chances supplémentaires. Les difficultés scolaires antérieures (mesurées par l'âge d'entrée en sixième) diminuent l'obtention d'un diplôme.

En fait, les enfants d'immigrés, les garçons en particulier, ont doublé plus fréquemment une classe du primaire que les élèves français d'origine de même milieu social. Le retard dès l'entrée au collège concerne 20 % des jeunes d'origine portugaise et maghrébine, 30 % des élèves originaires de Turquie et d'Afrique subsaharienne, pour 12 % des collégiens français d'origine, et ceci influe sur la scolarité ultérieure. Un avantage apparaît nettement pour les jeunes formés dans les spécialités des services, et par l'apprentissage suivi plus souvent par les jeunes d'origine portugaise.

Le lien entre orientation contrariée et échec au diplôme apparaît très nettement, même si le sens de cette relation est complexe à mesurer. L'échec est-il la conséquence d'un désinvestissement (voire d'une démotivation) de l'élève, suite à sa déception de ne pas se trouver dans la filière ou section choisie ? Ou encore cette orientation contrainte est-elle le fruit d'une reconstruction du parcours de l'élève, après échec, du fait de son niveau scolaire plus faible ? Ce regard rétrospectif sur l'orientation repose sur la perception du jeune, se confrontant à la transformation des événements dans la mémoire au fil du temps. De même, ce sentiment, et *a fortiori* l'échec, peut être lié à la difficulté de trouver un maître d'apprentissage ou un stage obligatoire dans les sections professionnelles ; difficulté accrue chez certains garçons issus de l'immigration qui se trouvent déjà confrontés à la discrimination sur le marché du travail (Beaud, 2002 ; Dhume, Sagnard-Haddaoui, 2006 ; Farvaque, 2009).

L'entrée au lycée est donc scandée par des premiers arbitrages et des discordances qui entraînent des répercussions sur la réussite scolaire des secondes générations. D'autres tensions vont résonner lors du passage des bacheliers vers les institutions supérieures. La demande des jeunes s'avère alors primordiale. À l'exception de l'université, les établissements fonctionnent selon des règles et des modalités de recrutement propres et sélectionnent les candidats (sur dossier, entretien, test, concours...). Ce système se présente pour chaque bachelier « *comme un espace de possibles au sein duquel il n'accède qu'en opérant des choix* » (Berthelot, 1987).

2 | Des tensions entre candidatures et accès aux études professionnelles supérieures

Les jeunes issus de l'immigration participent au mouvement de démocratisation de l'accès au baccalauréat. Cependant, du fait de leur orientation antérieure, ils obtiennent moins souvent des baccalauréats généraux ; les jeunes originaires du Maghreb et du Portugal inscrits dans l'enseignement supérieur possèdent surtout un baccalauréat technologique

Tableau 3
Candidatures et inscriptions effectives après le baccalauréat (en %)

Pays d'origine	Université	STS	IUT	Écoles de santé-social	Grandes écoles CPGE
Portugal					
Candidatures		48	20	4	11
Inscriptions	41	38	9	4	5
Écart		-10	-11		-6
Maghreb					
Candidatures		44	23	3	8
Inscriptions	57	26	10	2	3
Écart		-18	-13	-1	-5
France					
- Ouvriers + employés					
Candidatures		36	21	10	13
Inscriptions	41	27	11	10	8
Écart		-9	-10		-5

Source : Enquête Céreq 2007 auprès de la génération 2004, sortants du supérieur.

Lecture : On compare ici les vœux et les inscriptions dans les différentes filières de l'ensemble de l'enseignement supérieur, des jeunes issus de l'immigration et des jeunes français d'origine de même milieu social (ouvrier ou employé), du fait de leur appartenance à des familles populaires. Ainsi, 48 % des jeunes d'origine portugaise avaient demandé une STS et 38 % y sont inscrits l'année suivante (soit un écart de 10 points). Les candidatures ne sont renseignées que pour les filières sélectives.

Sigles : STS (section de technicien supérieur), IUT (institut universitaire de technologie), CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles).

ou professionnel⁵. Or, tous les baccalauréats n'offrent pas les mêmes perspectives de formation supérieure et les mêmes chances de réussite.

Près de huit bacheliers sur dix poursuivent leurs études dès la rentrée suivante. Les principales possibilités sont l'université, les grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce (avec les classes préparatoires), les filières professionnelles supérieures (IUT – Instituts universitaires de technologie ; STS – Sections de techniciens supérieurs), et les écoles spécialisées de la santé ou du social. Si le baccalauréat ouvre les portes de l'enseignement supérieur, les stratégies des jeunes et leurs chances d'accès aux divers établissements ne sont pas équivalentes selon le pays d'origine. Les secondes générations envisagent davantage que les élèves français d'origine de poursuivre des études vers les STS (**tableau 3**). Les demandes vers les autres institutions sont proches de celles des lycéens de milieu modeste, à l'exception des écoles spécialisées (santé, social). En revanche, les filières prestigieuses et très sélectives – écoles d'ingénieurs, de commerce ou classes préparatoires aux grandes écoles – sont très peu demandées par les descendants d'immigrés. Les ambitions en termes d'études diffèrent, corrélées en partie à une auto-sélection des jeunes, en lien avec leur niveau scolaire, les conseils des enseignants et la situation financière de leurs parents (Lemaire, 2005).

5. Les enfants de cadres supérieurs sont quasiment tous bacheliers d'enseignement général contre la moitié des enfants d'ouvriers et d'employés.

Les jeunes originaires du Portugal privilégient fortement les sections de techniciens supérieurs et y accèdent davantage (38 % contre 27 % en moyenne). Ceci correspond à un changement et à un prolongement de la scolarité avec une translation des études courtes professionnelles souhaitées vers les études professionnelles du supérieur (Brinbaum, Kieffer, 2005). Les dissonances entre projets et inscriptions finales sont nettement plus importantes pour les descendants du Maghreb : 10 % des bacheliers sont étudiants dans un IUT, alors qu'ils étaient 23 % à le demander. Mais surtout, 44 % des jeunes avaient opté pour une STS et seulement 26 % s'y trouvent l'année suivante (soit un écart de 18 points). Leurs aspirations sont davantage contrariées et, de fait, ils se retrouvent, pour plus de la moitié, à l'université.

Comment expliquer ces décalages ? Les sections professionnelles supérieures très convoitées, souvent liées au projet de métier des jeunes⁶, sont certainement perçues comme assurant une insertion plus rapide sur le marché du travail. Les nouveaux bacheliers inscrits dans ces filières expriment fortement cette idée de garantie de l'emploi (Lemaire, 2005). De plus, la localisation des STS dans les lycées, leur répartition sur l'ensemble du territoire, leur proximité spatiale et temporelle, l'organisation de la scolarité proche du monde scolaire connu des lycéens, favorisent les demandes. Des tensions sont à souligner pour les bacheliers tertiaires, dont le nombre a augmenté, notamment chez les descendants d'immigrés, car ils rencontrent des difficultés d'accès aux études supérieures. Les IUT très sélectifs préfèrent les meilleurs élèves de la filière générale, dotés d'un baccalauréat avec mention⁷. Pour les STS, la sélection s'opère en défaveur des jeunes originaires du Maghreb ou d'autres pays, et des filles, mais à l'avantage des bacheliers technologiques et professionnels, sans mention, de milieu populaire. En réalité, les jeunes originaires du Maghreb ont moins de chances d'y accéder à caractéristiques individuelles comparables et baccalauréat identique.

Ces résultats peuvent s'expliquer par le décalage entre de fortes ambitions, voire illusions en termes d'études de la part de ces jeunes, et leurs réussites scolaires antérieures ; décalage qui se traduit par un refus des institutions sollicitées. Leurs ambitions d'études supérieures sont toujours plus élevées que celles des élèves français d'origine, quelle que soit la filière secondaire, technologique ou professionnelle, même s'ils accusent un retard scolaire (Brinbaum, Kieffer, 2005) On peut toutefois s'interroger sur les procédures de sélection et sur une éventuelle discrimination à leur égard, à l'entrée de ces filières : effets du patronyme, réputation du lycée, lieu de résidence, proximité géographique...?

6. L'année du baccalauréat, 36 % des jeunes d'origine maghrébine avaient une idée précise du métier qu'ils voulaient exercer contre 24 % pour l'ensemble de la population.

7. Des régressions logistiques portant sur l'inscription en STS et IUT ont été testées, en contrôlant les caractéristiques des jeunes, leurs origines sociales et culturelles, leur parcours scolaire, les diplômes et spécialités du secondaire, et les candidatures réalisées.

L'accès aux formations supérieures est également différencié selon le sexe, phénomène lié au type de baccalauréat préparé par les filles et les garçons, mais aussi à l'autosélection plus importante du côté de la population féminine. Ces divergences ne s'expliquent pas par des inégalités de réussite mais bien par les stratégies des intéressées, qui relèvent d'un « *choix de compromis* » (Duru-Bellat, 2002). Les filles s'orientent plus souvent que les garçons à l'université ou vers les écoles de la santé ou du social. Faute d'avoir été sélectionnés dans une filière professionnelle, les garçons d'origine maghrébine commencent davantage une formation à l'université (54 % pour 58 % des filles). À l'inverse, ceux d'origine portugaise sont plus nombreux en STS (46 % pour 32 % des filles).

À la suite de ces décalages entre projet et inscription des bacheliers, plus importants pour certains jeunes, quels vont être les déterminants de l'obtention du diplôme⁸ ? La plupart des constats présentés sur l'enseignement secondaire sont valables ici, notamment les effets positifs de l'origine sociale et du genre (**tableau 2**). Et surtout, l'impact négatif de l'origine subsiste encore fortement pour les descendants du Maghreb ou d'autres pays. Ils sortent plus souvent de l'enseignement supérieur sans diplôme, confirmant les résultats de la précédente enquête du Céreq (Frickey, Primon, 2002). *A contrario*, les jeunes originaires du Portugal réussissent autant que les étudiants français d'origine de même milieu social. Cependant, parmi la population féminine, les filles originaires du Portugal ont moins de chances d'obtenir leur diplôme, à l'image des descendantes du Maghreb, en comparaison des Françaises d'origine⁹.

De nouveau, avoir connu une orientation contrainte en fin de collège a un effet négatif sur la réussite dans l'enseignement supérieur : toutes choses égales par ailleurs, un jeune qui a eu une orientation non conforme à sa demande initiale a moins de chances (0,7) d'obtenir son diplôme (**tableau 2**). Le succès d'un étudiant est attaché au mode de formation – atout des filières professionnelles sélectives ou de l'apprentissage – mais surtout à la réussite antérieure secondaire (type de baccalauréat et mention obtenue). Par rapport aux bacheliers technologiques, les bacheliers généraux ont des perspectives d'obtention du diplôme nettement supérieures, contrairement aux bacheliers professionnels. De plus, un jeune a six fois plus de chances d'être diplômé s'il a été sélectionné par une école spécialisée, deux fois plus de chances en STS qu'à l'université. Or, rappelons-le, les descendants d'immigrés venus du Maghreb, en particulier, ont moins souvent un baccalauréat général et sont, de fait, moins bien préparés pour suivre une formation universitaire.

Les stratégies d'orientation après le baccalauréat confirment les aspirations élevées des secondes générations pour l'enseignement supérieur. Les discordances concernent davantage les filles et les garçons d'origine maghrébine. Écartés des filières professionnelles supérieures, ils poursuivent leurs études à l'université, même si cette orientation se termine

8. Pour répondre à cette question, la probabilité de réussite à un diplôme du supérieur a été estimée par le biais d'une régression logistique ; il s'agit d'isoler les effets de l'orientation contrariée et les caractéristiques du jeune : origines sociales et culturelles, sexe, baccalauréat obtenu, filières et spécialités suivies.

9. Quand on réalise des modélisations séparées pour les filles et les garçons (Brinbaum, Guégnard, 2011).

parfois par un échec. Si la réussite est réelle pour certains, les difficultés rencontrées, accentuées par une orientation contrariée, risquent de provoquer chez les autres des désillusions, que peut amplifier leur insertion chaotique sur le marché du travail.

3 | Des parcours de formation différenciés

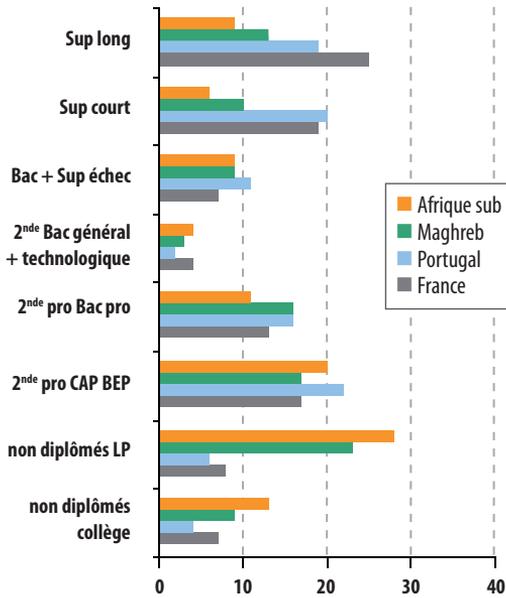
Compte tenu des orientations au collège et au lycée, quels sont les cursus et les niveaux d'études atteints par les jeunes issus de l'immigration ? Les parcours de formation ont été construits à partir des réponses des jeunes à l'enquête Céreq 2007, en croisant la filière suivie dans le secondaire (y compris les études par apprentissage), les poursuites d'études après le lycée, les réorientations ou bifurcations, le plus haut diplôme obtenu, les sorties du secondaire et du supérieur... Dans un premier temps, plus de vingt cursus ont été retracés, regroupés ensuite en treize parcours¹⁰.

Les deux premiers types de cursus concernent les non-diplômés du secondaire qui représentent en moyenne 16 % de la population. Les sortants sans diplôme du collège (3 %) et du lycée d'enseignement général (4 %) sont distingués des sortants de lycée professionnel (6 %) et d'apprentissage (3 %). Ces sorties sans diplôme touchent 39 % des garçons et 24 % des filles originaires du Maghreb, pour 16 % des garçons et 5 % des filles d'origine portugaise. Les échecs au lycée professionnel sont deux à trois fois plus importants chez les jeunes d'origine maghrébine et d'Afrique subsaharienne par rapport aux élèves français d'origine, accentués pour la population masculine. À l'exception des jeunes originaires du Portugal qui ont des itinéraires proches des élèves français d'origine et qui accèdent plus tôt au marché du travail, la part importante des sortants sans diplôme de l'école, voire sans qualification, témoigne des revers rencontrés au sein du système éducatif. Les non-diplômés du lycée et de l'apprentissage sont nombreux à exprimer une orientation non conforme à leur premier vœu en fin de troisième : 40 % des enfants d'immigrés et 30 % des élèves français d'origine.

Les trois parcours suivants regroupent des jeunes qui ont suivi une seconde professionnelle (28 %) et terminé leurs études par un diplôme du secondaire *via* le lycée ou l'apprentissage : CAP, BEP, baccalauréat professionnel ou brevet professionnel. De nouveau, près de 20 % des jeunes ont eu une orientation professionnelle non conforme à leur vœu initial, mais ils sortent diplômés. La filière professionnelle n'est plus synonyme d'études courtes, puisque près de 14 % des descendants d'immigrés obtiennent un baccalauréat en quatre ans. Près du tiers des filles et des garçons possèdent un diplôme professionnel. S'ils sont nombreux à sortir du système éducatif avec un CAP ou un BEP, les titulaires du bacca-

10. Les jeunes préparant les mêmes diplômes par la voie de l'apprentissage ou du lycée professionnel ont été rassemblés dans un même parcours.

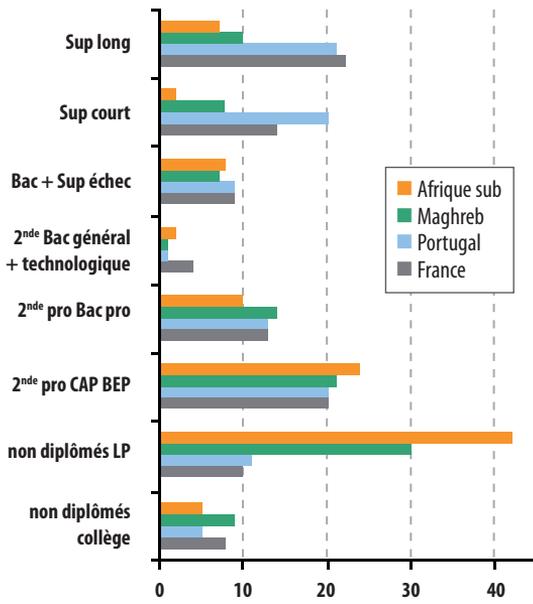
Graphique 1. Parcours d'études des jeunes femmes et hommes selon le pays d'origine des parents



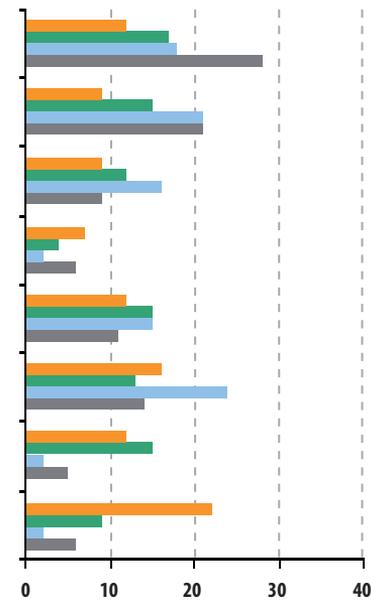
Lecture : parmi les jeunes d'origine maghrébine, 23 % sortent non diplômés du lycée professionnel et 13 % ont terminé des études supérieures au-delà de la licence.

Source : exploitation originale de l'enquête Céreq 2007 auprès de la génération 2004.

Graphique 2. Parcours d'études des jeunes hommes selon le pays d'origine des parents



Graphique 3. Parcours d'études des jeunes filles selon le pays d'origine des parents



Source : exploitation originale de l'enquête Céreq 2007 auprès de la génération 2004.

lauréat professionnel augmentent, en particulier chez les jeunes originaires du Maghreb ou du Portugal.

Si l'orientation contrariée vers les filières professionnelles accroît nettement les sorties du système éducatif sans diplôme, un certain nombre de jeunes issus de l'immigration persévèrent et obtiennent ensuite un baccalauréat professionnel, qui leur permet d'accéder à l'enseignement supérieur. Ainsi, l'obtention du baccalauréat par le tiers des lycéens descendants d'Afrique comme les Français d'origine, reflète leurs aspirations et leur ténacité. De plus, la réussite au diplôme est plus importante pour les jeunes qui ont eu une orientation professionnelle conforme à leur vœu, à l'image de ceux qui ont suivi une seconde indifférenciée.

Enfin, les autres parcours comprennent les jeunes qui ont emprunté des filières générales et technologiques *via* une seconde indifférenciée (56 %). Une minorité a connu une réorientation professionnelle réussie après une tentative en seconde générale (4 % sont titulaires d'un CAP, BEP, Bac pro). Certains ont quitté le lycée avec seulement le baccalauréat général ou technologique (4 %), alors que d'autres ont abandonné les études supérieures (10 % des descendants d'immigrés), autant de bacheliers généraux que technologiques. Mais la plupart a persisté avec succès, les cursus pouvant être divisés en fonction de la longueur des études. Près de 20 % des jeunes d'origine portugaise et française, pour 10 % des jeunes issus du Maghreb et 6 % d'Afrique subsaharienne, sont diplômés de l'enseignement supérieur court (BTS, DUT - brevet de technicien supérieur et diplôme universitaire de technologie) et des écoles spécialisées de la santé ou du social. Or, la sélection s'opère en défaveur des jeunes originaires du Maghreb pour les STS et IUT. Les jeunes acquièrent plus souvent qu'auparavant des diplômes de niveau licence ou supérieur : 19 % des étudiants d'origine portugaise pour 13 % des jeunes originaires du Maghreb et 9 % d'Afrique subsaharienne. Les filles originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne se distinguent des garçons des mêmes pays par leur réussite universitaire. Au sein des jeunes d'origine portugaise, les filles connaissent des échecs dans le supérieur, sauf dans les écoles de la santé et du social.

Le domaine de formation révèle d'autres différenciations sexuées tenaces. Quel que soit leur pays d'origine, près de 60 % des lycéennes se retrouvent dans quatre spécialités tertiaires « secrétariat, bureautique », « commerce, vente », « comptabilité, gestion » et « sanitaire et social ». Les deux tiers des lycéens quittent les formations de la production avec une dominante en « mécanique, électricité, électronique », puis « génie civil, construction, bois » au niveau des CAP et BEP. Néanmoins, pour les baccalauréats professionnels et les brevets de techniciens supérieurs, les garçons issus de l'immigration investissent davantage que les lycéens Français d'origine les domaines « commerce, vente » et « comptabilité, gestion », spécialités des services qui offrent moins d'opportunités professionnelles. Les parcours d'études des secondes générations ne sont donc pas similaires à ceux des Français d'origine suite à une orientation davantage contrariée. Leur expérience scolaire peut alors avoir un impact sur leurs premiers pas dans le monde du travail.

Tableau 4
Situation en 2007 des jeunes selon l'origine géographique des parents (en %)

Pays d'origine	Emploi	Chômage	Inactivité	Études	Total
Portugal					
Filles	84	7	2	7	100
Garçons	87	7	1	5	100
Maghreb					
Filles	55	26	5	14	100
Garçons	63	26	5	6	100
Afrique sub.					
Filles	55	21	8	16	100
Garçons	53	33	8	6	100
France					
Filles	77	12	4	7	100
Garçons	82	11	2	5	100

Source : Enquête Céreq 2007 auprès de la génération 2004, ensemble des sortants.

Lecture : trois ans après la sortie de formation, 84 % des jeunes filles d'origine portugaise sont en emploi, 7 % au chômage, 2 % en inactivité et 7 % ont repris des études.

4 | De l'orientation contrariée au chômage

Moins souvent salariés et davantage touchés par le chômage, les jeunes issus de l'immigration, à l'exception de ceux originaires du Portugal, sont confrontés à des difficultés d'insertion sur le marché du travail (**tableau 4**). Trois ans après la sortie du système éducatif, le chômage est bien plus élevé pour les garçons d'origine maghrébine (26 %) et encore plus pour ceux d'Afrique subsaharienne (33 %). Il est important pour les filles originaires de ces mêmes pays (le double des Françaises d'origine), qui se distinguent aussi par de nombreuses reprises d'études et situations d'inactivité.

L'insertion professionnelle est un processus dynamique qui peut être analysé en termes de trajectoires¹¹. La majorité de la population interrogée accède rapidement et durablement à l'emploi, pour 40 % des jeunes d'origine maghrébine et moins du tiers des jeunes originaires de Turquie et d'Afrique subsaharienne (Brinbaum, Guégnard, 2011). Les jeunes d'origine maghrébine et africaine, filles et garçons, connaissent des trajectoires plus instables : près de 20 % sont confrontés à un chômage persistant, soit plus d'un an de chômage au cours des trois premières années de vie active (pour 7 % des Français d'origine).

11. Le Céreq a regroupé les itinéraires durant les trois premières années de vie active en six grands types de trajectoires : accès rapide et durable à l'emploi, accès différé dans l'emploi, décrochage de l'emploi, persistance du chômage, formation ou études, inactivité durable (Céreq, 2008).

Tableau 5
Le risque de chômage

	Situation de chômage en 2007		Chômage persistant sur trois ans	
Origine culturelle : France (Réf.)				
Portugal	n.s.	n.s.	ns	ns
Maghreb	3.3	1.9	3.2	1.4
Afrique subsaharienne	3.9	2.3	4.3	1.9
Turquie	2.0	n.s.	3.4	ns
Autres	1.2*	n.s.	ns	ns
Mixtes	1.7	1.4	1.7	1.3*
Hommes (Réf)/Femmes				
		1.2		1.2
Professions parents : Ouvriers + Employés (Réf.)				
Ouvriers		0.8		0.9*
Professions intermédiaires		ns		ns
Indépendants		0.8		0.7
Cadres		0.9*		0.8*
Activité Mère : En emploi (Réf.)				
Toujours inactive (au foyer)		1.3		1.6
Ancienne active (inactivité+chômage)		1.5		1.8
Activité Père : En emploi (Réf.)				
Non emploi		1.2		1.4
Spécialités : Production (Réf.)				
Services		1.3		1.2
Générales		2.0		1.9
Parcours d'études : Bac Pro (Réf.)				
Sans diplôme collègue		2.8		3.1
Sans diplôme LP		3.5		5.4
CAP-BEP		1.5		2.1
Baccalauréat Général		ns		ns
Baccalauréat Technologique		1.3*		ns
Baccalauréat Général + échec sup.		ns		0.7*
Baccalauréat Techno. + échec sup.		1.4		1.3*
Bac Pro et diplôme supérieur		0.3		0.2
BTS		0.8*		0.6
DUT		0.7*		0.4
Ecoles santé-social		0.2		0.1
Licence et plus		0.6		0.7
Région : Ile-de-France (Réf.)/autres régions				
		1.3		1.2*
Orientation collègue : Conforme 2nde (Réf.)				
Contrainte		1.5		1.5
Non concerné (pas de 2nde)		1.4		1.7
Somers'D	0.10	0.43	0.11	0.54

Source : enquête Céreq 2007 auprès de la génération 2004, ensemble des sortants actifs en 2007 pour le premier modèle, ensemble des sortants pour le second modèle. Les résultats sont présentés en *odds ratios* (rapports de chances) aux seuils de significativité de 10 % et 5 % ; * = significatif à 10 % ; ns = non significatif. Le Somers'D permet d'estimer le pouvoir explicatif du modèle (43 % pour le premier modèle).

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune d'origine maghrébine a une plus forte probabilité (1,9) d'être au chômage en 2007 par rapport à un jeune Français d'origine ; un jeune diplômé de BTS a moins de risques (0,6) de connaître un chômage persistant (au moins un an de chômage sur les trois premières années).

Sigles : LP (lycée professionnel), CAP (certificat d'aptitude professionnelle), BEP (brevet d'études professionnelles), Bac Pro (baccalauréat professionnel), BTS (brevet de technicien supérieur), DUT (diplôme universitaire de technologie).

Ces difficultés sont-elles liées à l'origine sociale ou culturelle de ces jeunes ou à leur cursus et diplôme obtenu ?¹² Le risque d'être au chômage au moment de l'enquête, puis la probabilité de connaître un chômage persistant ont été estimés en contrôlant les caractéristiques des jeunes (origines sociales et culturelles, sexe, région de résidence) et leur parcours d'études, spécialités de formation et vécu de l'orientation. Il s'agit de mieux appréhender l'exclusion durable du marché du travail qui touche les jeunes de façon inégale. Le pays d'origine est bien un facteur pénalisant pour trouver un emploi, et de manière accentuée pour les jeunes descendants du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, toutes choses égales par ailleurs (**tableau 5**). Leur risque de chômage est trois à quatre fois supérieur à celui des Français d'origine ; il diminue presque de moitié une fois contrôlé le parcours de formation, en restant toutefois élevé. L'insertion difficile des jeunes d'origine turque s'explique en revanche par leur parcours de formation. De plus, la probabilité de se trouver au chômage augmente encore si le jeune a connu une orientation contrariée à la sortie du collège, quel que soit son parcours d'études.

Pour un même niveau et cursus, les filles se trouvent davantage à la recherche d'un emploi, ceci confirmant leur vulnérabilité sur le marché du travail. Le parcours de formation est la variable qui joue le plus fortement ; s'y ajoute l'effet des spécialités de la production qui offrent davantage de débouchés. Avec l'élévation du niveau de qualification, le chômage diminue nettement. Les plus fragiles sur le marché du travail sont les sortants de lycée et de collège sans diplôme, avec une propension au chômage multipliée par trois, par rapport à un bachelier professionnel. Les bacheliers technologiques, entrés directement dans la vie active ou après avoir tenté sans succès des études supérieures, rencontrent aussi des difficultés d'insertion ; tandis que les diplômés du supérieur ont un risque de chômage plus faible (voire très faible après une école de santé ou social).

On retrouve les mêmes constats pour expliquer le chômage persistant durant les trois premières années de vie active. Être issu de l'immigration, notamment pour les jeunes originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de Turquie, augmente trois à quatre fois le risque de rester à l'écart de l'emploi, à parcours d'études et caractéristiques individuelles équivalents. Et de nouveau, une orientation professionnelle non conforme au vœu initial diminue les chances d'insertion sur le marché du travail. L'activité et les professions qualifiées des parents réduisent la probabilité de se trouver au chômage. Précisions que les parents venus d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb, plus souvent chômeurs ou retraités pour les pères, et inactives pour les mères, n'appartiennent pas aux réseaux dont pourraient bénéficier leurs enfants sur le marché du travail (Silberman, Fournier, 1999) ; alors que ces réseaux d'entraide et de solidarité facilitent l'accès à l'emploi des jeunes originaires du Portugal.

12. Pour répondre à cette interrogation, deux modélisations par le biais d'une régression logistique ont été réalisées. Les effets bruts de l'origine géographique sont présentés ; cela met en relief la persistance de ces effets, lors de l'introduction dans les modèles des autres caractéristiques des jeunes.

Au regard des treize parcours de formation, la persistance du chômage est mise en évidence pour les non-diplômés du secondaire : un sortant sans diplôme du lycée professionnel a une probabilité multipliée par cinq de connaître cette trajectoire instable (multipliée par trois à la sortie du collège). Rappelons que les échecs au lycée professionnel sont deux à trois fois plus importants chez les jeunes d'origine immigrée, par rapport aux élèves français d'origine, en lien avec une orientation contrariée (**tableau 2**). Les bacheliers professionnels possèdent, relativement aux diplômés CAP et BEP, un net avantage en termes d'accès à l'emploi. Il en est de même pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

L'importance du parcours de formation et le poids accordé au diplôme en France, tant dans les représentations ou aspirations individuelles que dans les pratiques de recrutement, se confirment (Rose, 2008). Un renforcement des inégalités pour s'insérer dans la vie active est donc affirmé pour une partie des jeunes issus de l'immigration. Selon la théorie du capital humain, un diplôme de l'enseignement supérieur est davantage protecteur. Pourtant, à cursus équivalent et vécu de l'orientation similaire, les jeunes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne sont toujours surexposés au chômage, ce qui révèle la discrimination sur le marché du travail à l'encontre de ces populations.

Conclusion

En analysant les trajectoires de formation et sur le marché du travail, sous le prisme de l'orientation, cet article apporte un éclairage sur les choix et les tensions qui jalonnent les cursus des jeunes issus de l'immigration ; cela permet d'avancer dans l'explication des écarts observés entre populations sur le marché du travail. Leurs orientations et leurs parcours d'études sont fortement corrélés avec les origines sociales et culturelles. À milieu social et résultats scolaires équivalents¹³, ils se retrouvent plus souvent en seconde indifférenciée, comparés aux Français d'origine. Néanmoins, une orientation contrariée plus fréquente vers les filières professionnelles est mise en exergue ici, avec des répercussions au lycée, à l'université et sur le marché du travail. Un effet « origine » est présent qui singularise les jeunes issus de l'immigration.

Premiers désaccords à la fin du collège : les jeunes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne expriment plus souvent une orientation subie, lorsqu'ils ont été écartés d'une seconde indifférenciée en lycée. Les échecs scolaires sont nombreux et participent ensuite aux difficultés sur le marché du travail. Deuxième discordance à la fin du lycée : les bacheliers d'origine maghrébine se trouvent orientés, en nombre important, vers les filières universitaires générales, en décalage avec leur préférence pour les sections professionnelles supérieures. En raison de leur formation initiale, ils sont moins bien préparés à l'université et abandonnent plus souvent sans obtenir de diplôme. Enfin, à parcours d'études équivalents dans l'enseignement secondaire ou supérieur, les jeunes d'origine maghrébine et

13. Cf. Vallet, Caille, 1996 ; Felouzis et al. 2005 ; Brinbaum, Kieffer, 2009.

d'Afrique subsaharienne demeurent surexposés au chômage, reflet d'un autre décalage et générateur de désillusions.

Dans un tel paysage, un constat positif : les jeunes originaires du Portugal se distinguent par des parcours d'études proches de ceux des élèves Français d'origine de même milieu social. Privilégiant les sections professionnelles, ils accèdent pour la plupart à la filière de leur choix, que ce soit après le collège ou le lycée, et ils valorisent mieux leur formation dans les entreprises. Les ambitions et les réussites scolaires de ces filles et garçons confirment la priorité accordée aux études qualifiantes, du CAP au BTS en passant par le Bac Pro, et l'importance de l'emploi ; alors que les difficultés d'accès à la qualification puis de valorisation de leur formation sur le marché du travail touchent les jeunes d'origine maghrébine. Ces derniers ont de fortes ambitions scolaires, en vue d'éviter l'inactivité, la précarité et le chômage des parents ou de leurs pairs et les discriminations à leur égard. Compte tenu de leurs origines sociales, ils n'ont pas toujours le choix aux différents paliers d'orientation dans l'enseignement secondaire et supérieur. De plus, les spécialités suivies, notamment des services, ne leur assurent pas les meilleures chances d'insertion professionnelle.

La prise en compte du parcours de formation et de leur expérience scolaire, à travers leur rapport à l'orientation, explique pour une bonne partie les niveaux d'éducation atteints et, par ricochet, les différences d'accès à l'emploi. Au-delà du constat selon lequel les jeunes issus de l'immigration ont vu leur scolarité s'allonger, l'étude montre la réussite liée à la persévérance de certains et la pérennité d'inégalités sur le marché du travail selon l'origine culturelle. Des orientations contrariées à différents niveaux ont des conséquences sur l'entrée dans la vie active, qui accentuent le sentiment de discrimination, en particulier chez les jeunes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne.

■ Bibliographie

- BEAUD S. (2002), *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.
- BEAUD S., PIALOUX M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard.
- BERTHELOT J.-M. (1987), « De la terminale aux études post-bac : itinéraires et logiques d'orientation », *Revue Française de Pédagogie*, n° 81.
- BRINBAUM Y. (1999), « En amont de l'insertion professionnelle : les aspirations éducatives des familles immigrées » dans Degenne A., Lecoutre M., Lièvre P., Werquin P. (eds), *Insertion, transition professionnelle et identification de processus*. Document - Série Séminaire, 142, Céreq, pp. 55-72.
- BRINBAUM Y., Guégnard C. (2011), « De l'orientation au sentiment de discrimination : parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration », *Net.Doc*, n° 78, Céreq, février.

- BRINBAUM Y., KIEFFER A. (2005), « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance », *Éducation & Formations*, n° 72, pp. 53-75.
- BRINBAUM Y., KIEFFER A. (2009), « Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : différenciation et polarisation des parcours », *Population*, n° 3, pp. 561-609.
- BRINBAUM Y., WERQUIN P. (2004), « Des parcours semés d'embûches : l'insertion professionnelle des jeunes d'origine maghrébine en France », in *Marché du travail et genre - Maghreb-Europe*, in ACTIY L. et al. (dir), Éditions du Dulbea, Bruxelles.
- Céreq (2008), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*.
- DHUME F., SAGNARD-HADDAOUI N. (2006), *La discrimination de l'école à l'entreprise. La question de l'accès aux stages des élèves de lycée professionnel en région lorraine*, rapport ISCRA Est.
- DURU-BELLAT M., MINGAT A. (1993), *Pour une approche analytique du fonctionnement du système éducatif*, Paris, PUF.
- DURU-BELLAT M., JAROUSSE J.-P., SOLAUX G. (1997), « S'orienter et élaborer un projet au sein d'un système hiérarchisé, une injonction paradoxale ? », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, n° 26, pp. 43-60.
- DURU-BELLAT M. (2002), *Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes*, Paris, PUF.
- DURU-BELLAT M., KIEFFER A. (2008), « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur : déplacement et recomposition des inégalités », *Population*, 1, pp. 123-158.
- FARVAQUE N. (2009), « Discriminations dans l'accès au stage : du ressenti des élèves à l'intervention des enseignants », *Formation Emploi*, n° 105, La Documentation française, pp. 21-36.
- FELOUZIS G., LIOT F., PERROTON J. (2005), *L'apartheid scolaire*, Paris, Seuil.
- FRICKEY A., PRIMON J.-L. (2002), « Jeunes issus de l'immigration : les diplômes de l'enseignement supérieur ne garantissent pas un égal accès au marché du travail », *Formation Emploi*, n° 79, La Documentation française, pp. 31-49.
- FRICKEY A., PRIMON J.-L. (2006), « Une double pénalisation pour les non-diplômées du supérieur d'origine nord-africaine ? », *Formation Emploi*, n° 94, La Documentation française, pp. 17-43.
- GRELET Y. (2006), « Des territoires qui façonnent les parcours scolaires des jeunes », *Bref*, n° 228, Céreq, mars.
- HASSINI M. (1997), *L'école : une chance pour les filles de parents maghrébins*, Paris, L'Harmattan, CIEMI.

- JOSEPH O., LOPEZ A., RYK F. (2008), « Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture », *Bref*, 248, Céreq, janvier.
- LEMAIRE S. (2005), « Les premiers bacheliers du panel : aspirations, image de soi et choix d'orientation », *Éducation & Formations*, n° 72, pp. 137-153.
- MERLE P. (2002), *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, La Découverte.
- MEURS D., PAILHÉ A. (2008), « Descendantes d'immigrés en France : une double vulnérabilité sur le marché du travail ? », *Travail, Genre et Sociétés*, n° 20, pp. 87-107.
- MEURS D., PAILHÉ A. (2010), « Position sur le marché du travail des descendants directs d'immigrés en France : les femmes doublement désavantagées ? », *Économie et Statistique*, pp. 431-432, Insee, pp. 129-151.
- OBERTI M. (2005), « Différenciation sociale et scolaire du territoire : inégalités et configurations locales », *Sociétés contemporaines*, n° 59-60, pp. 13-42.
- PROST A. (1986), *L'enseignement s'est-il démocratisé ?*, Éditions du Scarabée.
- ROSE J. (2008), « La formation est-elle un atout décisif pour l'accès à l'emploi », in J.-J. PAUL, J. ROSE (dir.), *Les relations formation-emploi en 55 questions*, Dunod, Paris, pp. 151-156.
- ROUX S., DAVAILLON A. (2001), « Le processus d'orientation en fin de 3^e », *Éducation & Formations*, n° 60, pp. 41-54.
- SILBERMAN R., FOURNIER I. (1999), « Les enfants d'immigrés sur le marché du travail. Les mécanismes d'une discrimination sélective », *Formation Emploi*, n° 65, pp. 31-55.
- SILBERMAN R., FOURNIER I. (2006), « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénibilité ancrée dans le temps. Contribution à la théorie de l'assimilation segmentée », *Revue française de sociologie*, 47-2, pp. 243-292.
- VALLET L.-A., CAILLE J.-P. (1996), « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble », *Les Dossiers d'Éducation et Formations*, 67, ministère de l'Éducation nationale.
- VAN ZANTEN A. (2001), *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF, « Le lien social ».
- ZÉROULOU Z. (1988), « La réussite scolaire des enfants d'immigrés : l'apport d'une approche en termes de mobilisation », *Revue française de sociologie*, 29(3), pp. 447-470.
- ZIROTTI J.-P. (2006), « Les jugements des élèves issus de l'immigration sur les décisions d'orientation scolaire et les conditions de leur scolarisation », *Cahiers de l'URMIS*, pp. 10-11.